

Phase trois terminée

Compétences et normes rédigées et près de 4 000 paramédicaux ont participé au sondage de validation



Nous vous souhaitons de joyeuses Fêtes

Alors que l'année tire à sa fin, l'OCRP est reconnaissante envers les nombreuses personnes qui ont contribué aux nouvelles exigences essentielles. Les questions pointues et les discussions franches ont consolidé le rôle de l'OCRP dans la profession et ont aidé à décrire avec précision ce que le public peut attendre des répondants médicaux d'urgence (RMU) et des ambulanciers paramédicaux réglementés/licenciés avec des désignations spécifiques. L'approche harmonisée et unifiée de l'OCRP partout au Canada favorisera l'uniformité des pratiques, des règlements, de l'éducation et de l'accréditation des paramédicaux.

Depuis notre dernière mise à jour en juillet 2022, le Cadre canadien des compétences paramédicales (Canadian Paramedic Competence Framework, CPCF) et les Normes canadiennes de pratique réglementaire paramédicale (Canadian Paramedic Regulatory Practice Standards, CPRPS) ont continué d'élaborer et de décrire les exigences réglementaires essentielles pour la pratique de base.

Processus de consultation

Pour aider à s'assurer que le contenu reflète la pratique actuelle au Canada, plusieurs groupes ont participé à l'examen des projets de documents au cours des six derniers mois, conformément aux directives du Comité directeur du projet (CDP) et de la conseillère Susan Glover Takahashi. Le contenu comprenait :

- Six réunions avec le comité d'experts en la matière
- Deux réunions avec le Comité consultatif des intervenants
- Deux rencontres avec le groupe de consultation paramédicale en soins intensifs
- Deux rencontres avec le paramédical en tant que groupe de consultation en personne sur la recommandation de la Dre Glover Takahashi fondées sur la recherche sur la compétence des professionnels de la santé indiquant qu'il s'agissait d'un rôle émergent. Les membres comprenaient la Dre Elizabeth Donnelly, représentante de l'Association paramédicale du Canada, et Caitlin Tavares.
- Rencontre avec le Consortium national pour la mobilité afin de renforcer la valeur des EREP dans la facilitation de l'inscription des RMU et des ambulanciers paramédicaux lors du déménagement d'une province ou d'un territoire à un autre.
- Réunion de conseillère entre la Dre Susan Glover Takahashi (conseillère principale de l'OCRCP) et le Dr Alan Batt (conseiller principal de l'Association paramédicale du Canada)
- Des présentations ont également été faites aux conseils membres de l'OCRCP au Manitoba et en Saskatchewan, au ministère de la Santé de l'Ontario et à la Commission des licences EMA Colombie-Britannique.
- Rencontre avec les Chefs paramédics du Canada comme indiqué ci-dessous.

Collaboration avec les Chefs paramédics du Canada (CPC)

Au Comité consultatif des intervenants de l'automne, le représentant des CPC, Dale Weiss, a annoncé qu'en janvier 2023, il publierait un livre blanc intitulé *Principles to Guide the Future of Paramedicine in Canada* (*Principes pour guider l'avenir de la paramédecine au Canada*). La Dre Susan Glover Takahashi, conseillère principale de l'OCRCP, et le Dr Walter Tavares, directeur scientifique des CPC, tous deux universitaires de l'Université de Toronto, se sont rencontrés et ont recommandé l'harmonisation des termes utilisés dans les documents de l'OCRCP et des CPC. Une réunion entre les CPC et la direction de l'OCRCP a suivi, et une collaboration formelle a été conclue.

« Avec ce document, les CPC ont présenté un appel à l'action en temps opportun à l'industrie paramédicale au Canada et à ses intervenants. L'OCRCP est fière de répondre à cet appel. L'article reflète diverses perspectives des leaders d'opinion nationaux et leurs conclusions aideront notre organisation à faire des recommandations éclairées dans l'intérêt du public, de notre système de santé au Canada et du bien-être de la profession. S'il y a lieu, nous tirerons parti des principes et des éléments habilitants énoncés dans le Livre blanc dans nos propres initiatives pour assurer l'uniformité et l'excellence des services paramédicaux. » – Tim Ford, président du conseil d'administration de l'OCRCP

Processus de validation

À la fin de novembre et au début de décembre, un sondage de consultation nationale était disponible, où les ambulanciers paramédicaux canadiens pouvaient vérifier et confirmer si le contenu des documents reflète la pratique paramédicale actuelle et essentielle en quatre titres :

1. Répondant médical d'urgence (RMU)
2. Paramédical en soins primaires (PSP)
3. Paramédical en soins avancés (PSA)
4. Paramédical en soins intensifs (PSI)

Résultats

Un peu moins de 4 000 ambulanciers paramédicaux ont participé au sondage de consultation avec des représentants de toutes les provinces, de tous les territoires et de chaque désignation. L'analyse des réponses sera terminée d'ici le début de janvier 2023 et sera prise en compte lors de révisions futures.

Ressources éducatives et d'examen

Au fur et à mesure que les compétences et les normes se développaient, un troisième document est apparu. Les objectifs des ressources éducatives et d'examen sont les suivants :

- aider les organismes de réglementation paramédicaux à adopter une approche commune du champ d'application de la pratique.
- décrire les connaissances et les activités requises pour remplir le rôle et les compétences et respecter les normes.
- soutenir l'OCRCP dans l'élaboration, la définition et la description de chacun des examens de certification (p. ex. RMU, PSP et PSA).
- aider les éducateurs et les responsables de l'accréditation à élaborer et à évaluer des programmes d'études pour veiller à ce que les étudiants possèdent les compétences nécessaires pour fournir des soins sécuritaires et efficaces pour leur désignation prévue (RMU, PSP, PSA ou PSC).

Du 1er au 3 mars 2023, l'OCRCP organisera un atelier avec des experts en la matière et des intervenants pour examiner et peaufiner ces documents. Il s'agira d'une réunion en personne tenue à Toronto et animée par CAMPROF Canada.

Échéanciers et étapes clés

Première phase : Gouvernance établie	Phase deux : Modèle approuvé	Phase trois : Ébauche des EREP	Phase quatre : Consultation de validation	Phase cinq : EREP approuvées
FAIT	FAIT	FAIT	EN COURS	ETA : Avril 2023

Pour de plus amples renseignements sur le projet, communiquez avec la directrice administrative de l'OCRCP, [Chelsea Wilker](#).